

Communiqué de presse

Étude d'Allianz Suisse sur la prévoyance

Prévoyance vieillesse: une faible tolérance au risque malgré des taux bas

- **Les Suisses misent sur la sécurité en matière de prévoyance vieillesse.**
- **Seuls 8% des sondés seraient prêts à investir une grosse partie de leur prévoyance vieillesse dans des placements axés sur le rendement.**
- **Près de 50% des épargnants souhaitent disposer de leur argent de façon flexible à la retraite.**
- **Deux tiers des personnes interrogées pourraient investir une petite partie de leur patrimoine de prévoyance dans des placements à risques pour augmenter leur potentiel de rendement.**

Zurich, le 9 avril 2014 – La faiblesse durable des taux met la prévoyance vieillesse face à des défis majeurs. Confrontés à des placements de moins en moins rémunérateurs, les épargnants doivent revoir la planification de leur prévoyance pour trouver le meilleur équilibre possible entre sécurité financière et potentiel de rendement. Dans le cadre d'une étude sur la prévoyance, Allianz Suisse s'est intéressée à la tolérance au risque des épargnants suisses en la matière.

Pour leur prévoyance vieillesse, les épargnants interrogés préfèrent jouer la sécurité. Ainsi, en dépit de la faiblesse actuelle des taux d'intérêt, plus de 90% des sondés privilégient la sécurité financière au potentiel de rendement. Les personnes interrogées accordent aussi beaucoup d'importance à la planification de leur revenu à la retraite. C'est ce qui est ressorti de l'étude d'Allianz Suisse menée en collaboration avec l'institut d'étude de marché GfK Switzerland AG.

«Dans l'environnement actuel de taux bas, nous constatons cependant également que de plus en plus de personnes recherchent une alternative aux produits d'épargne pure», déclare Rudolf Alves, responsable Vie d'Allianz Suisse. Un besoin que vient confirmer l'étude sur la prévoyance. Environ deux tiers des personnes interrogées pourraient investir une petite partie de leur prévoyance dans des placements à risques pour augmenter leur potentiel de rendement. Parmi les sondés, 8% se déclarent même prêts à prendre des risques pour la plus grande partie de leur patrimoine de prévoyance. Le tiers restant, en revanche, conserve son aversion pour le risque.

«On assiste d'ores et déjà à une diminution de la part de l'AVS dans la constitution du revenu des retraités, alors que la prévoyance privée revêt une importance croissante», constate Rudolf Alves. «Pour pouvoir aspirer à une retraite financièrement sécurisée en dépit des taux bas actuels, les épargnants doivent se tourner davantage vers les placements axés sur le rendement. Ce qu'il faut, c'est trouver le bon équilibre entre opportunités et risques.»

La prudence des personnes interrogées ressort également dans le choix des produits de prévoyance privée. Ainsi, près de 58% d'entre elles seraient prêtes à opter pour une rente viagère, acceptant donc de percevoir une rente plus faible du moment qu'elle est garantie à vie. En revanche, seuls 42% des personnes interrogées choisiraient une rente limitée dans le temps, dont le rendement est pourtant plus élevé.

Mais alors, quelle conclusion tirer de cette étude sur la prévoyance vieillesse? L'analyse de Rudolf Alves: «Il n'est pas vraiment étonnant de constater que la sécurité financière à la retraite représente clairement la priorité de près de 90% des sondés. Ce qui est intéressant en revanche, c'est que près de la moitié des retraités de demain souhaitent disposer de leur patrimoine de vieillesse de manière flexible. On peut en conclure que les Suisses sont nombreux à envisager une retraite active.»

À propos de l'étude: l'étude d'Allianz Suisse sur la prévoyance a été réalisée en collaboration avec GfK Switzerland AG au cours du deuxième semestre 2013 auprès de personnes âgées entre 50 et 69 ans disposant d'un capital de placement supérieur à CHF 100 000.-. Méthode: enquête en ligne (CAWI).

Vous trouverez ce communiqué de presse contenant les tableaux issus de l'étude ainsi que d'autres **communiqués d'Allianz Suisse** sur notre portail Internet www.allianz.ch/news

Pour de plus amples renseignements

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Allianz Suisse emploie près de 3500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En 2013, le groupe Allianz a été reconnu comme Super Sector Leader du Dow Jones Sustainability Index (DJSI). Depuis l'an 2000, l'entreprise est très bien placée dans cet indice de durabilité mondialement suivi.

En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF). Depuis la saison 2012/13, Allianz Suisse est sponsor de la Swiss Football League.

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.